

Décision

Générale

colonial

Décision n° 276 accordant une gratification exceptionnelle

n° 276

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1947

Numéro JO

n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro

30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

A titre exceptionnel, une gratification de sept cent cinquante francs (750 fr.) est accordée aux fonctionnaires ci-après :
Randrianalaina (Jaona), écrivain-inter, prête : Rasamy (P. Maxime), secrétaire; Ranaivoson (Jean), secrétaire: Rakotonirainy (Charles), commis comptable. La présente dépense est imputable au chapitre 13.

article 2

paragraphe 4. de l'exercice 1946.